

Paris le 2 juin 2008  
N°96

Le Président

**Monsieur Bernard Kouchner**  
**Ministre des Affaires étrangères et européennes**  
**37 quai d'Orsay**  
**75007 Paris**

Monsieur le Ministre,

Je rentre d'une mission en Egypte et au Soudan au titre de l'association Français du Monde-ADFE, où j'ai été fort bien reçu par tous les membres de nos ambassades, de nos consulats généraux, et des autres implantations françaises. J'en témoigne avec plaisir auprès de vous.

Mais je souhaite, après d'autres, appeler instamment votre attention sur les développements de la crise qui a touché notre service culturel au Caire à la suite du licenciement d'une quinzaine de personnels de recrutement local.

Pour vous dire qu'en une semaine de séjour sur place j'ai été impressionné par le trouble profond que cette affaire a semé dans la communauté française d'Egypte et chez les amis de la France. Elle a même ému l'opinion égyptienne dans son ensemble, en raison de l'écho qu'elle a reçu dans la presse écrite, radiophonique et télévisée. Au-delà du principe de ces licenciements, qui auraient dû être expliqués et justifiés même si beaucoup paraissent d'emblée abusifs, c'est la forme expéditive et brutale de leur mise en œuvre qui a profondément choqué. Contrairement à ce que l'on a pu vous dire et vous faire écrire, il est malheureusement clair à l'étude du dossier que des règles élémentaires du droit local n'ont pas été respectées. L'image de la France en sort ternie aux yeux de tous.

L'affaire se poursuit à présent sur le plan judiciaire. Si on la laisse suivre son cours, elle va continuer à éroder notre image pendant des mois et des années, au fil des rebondissements de la procédure. La presse égyptienne, en effet, ne manquera pas d'en reparler. Et le résultat final, compte tenu des erreurs de droit commises, ne fait guère de doute. L'ambassade sera condamnée.

J'éprouve donc le devoir de vous dire qu'il serait de bonne politique d'arrêter les frais de cette affaire. La recherche d'une issue amiable avec les intéressés ne devrait pas coûter beaucoup plus cher que les condamnations qui attendent l'État français, et peut-être même moins. Les lourds dégâts créés dans l'opinion égyptienne s'interrompraient, et la mise en valeur du compromis atteint nous permettrait de commencer à restaurer notre image.

Au stade où nous en sommes, seul vous, Monsieur le Ministre, pouvez prendre cette décision courageuse, qui, franchement, honorerait votre Ministère. C'est la raison pour laquelle je me suis permis de vous écrire au nom de Français du Monde-ADFE, en plaçant notre confiance dans votre jugement, tant sur le plan humain que politique.

Dans l'espoir d'être entendue, notre Association vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de sa haute considération

*Bien cordialement vôtre,*

François Nicoulaud

adfe - français du monde, association reconnue d'utilité publique

62 boulevard Garibaldi - 75015 Paris - Tél. : 01 43 06 84 45 - Tcx : 01 43 06 08 99

courriel : adfe@wanadoo.fr - site : www.francais-du-monde.net